

# RÉFLEXION SUR LE THÉÂTRE, LA DÉMOCRATIE ET LA JUSTICE

## DÉMOCRATIE ET THÉÂTRE

En Grèce, puis en Europe, le « média » théâtre émerge en même temps que la démocratie.

Le théâtre est le lieu où la cité se raconte son histoire, où des versions de l'histoire sont proposées au peuple-public, où le peuple vient voir son histoire, vient se rappeler son histoire. En démocratie, toutes les versions de l'histoire peuvent être racontées : celles qui accusent des criminels (*la guerre de Troie, Iphigénie, Caligula, Himmelweg, la liste de Schindler...*) ; celles qui expliquent les causes de la guerre, celles qui montrent la folie des hommes (*Macbeth...*), celles qui montrent la duplicité des vainqueurs. Dans les dictatures, le théâtre n'est pas possible, car elles dictent la seule version de l'histoire qu'elles tolèrent. Une seule représentation, celle du pouvoir.

La dictature commet des horreurs et les cache. La démocratie prévient les horreurs et les montre. La démocratie médiatise les conflits, elle parle, réfléchit, cherche des résolutions pacifiques, là où la dictature tue, emprisonne.

## DÉMOCRATIE ET JUSTICE

La justice est la sagesse du droit. C'est au tribunal que le droit s'exerce, que l'on peut voir comment la justice permet de résoudre des conflits qui sont dangereux pour les hommes et leur société.

Il y a toutes sortes de manières de juger. La vengeance est une manière de se faire justice quand on pense avoir été victime de quelqu'un. On peut aussi juger en son for intérieur quelqu'un ou le juger sous la forme de rumeurs ou entacher sa réputation.

Mais les jugements de valeur, l'opprobre sociale, ou encore les vengeances n'éteignent pas l'injustice ; elles sont elles-mêmes ressenties comme injustes et personne ne peut les arrêter.

En Albanie encore aujourd'hui, il existe une règle qui enjoint à la victime d'un crime de le venger par un autre crime avec pour conséquence de devenir victime à votre tour de ceux qui réclament « justice ».

Ainsi, des familles se disputent à mort pendant des décennies et c'est un malheur qui jamais ne s'arrête. Le jugement démocratique, c'est celui qui est confié non plus à la victime, mais à la cité elle-même qui prend en charge le conflit, qui demande aux auteurs et aux victimes de s'arrêter (on dit arrêter quelqu'un, cela ne veut pas dire seulement le mettre en prison, cela veut dire arrêter sa colère, sa haine, son impulsion meurtrière), et de (se) raconter pendant le procès, pour que puisse se représenter l'acte qui a troublé la société. Le jugement démocratique épargne aux victimes l'obligation de juger elles-mêmes parce que cela les enfermerait dans le cycle des violences, le jugement démocratique demande aux victimes de faire confiance aux juges et leur promet qu'on ne les abandonne pas, qu'elles ont droit à être écoutées, restaurées, respectées.

Le jugement démocratique est un « rituel » où on revit les faits (les crimes, les délits), où on essaye de comprendre, de retrouver le chemin de la raison et ainsi se donner la chance de redevenir humain quand on a tué, de redevenir humain quand on a été humilié, violé, blessé, trahi. C'est un moment où le passé est revu, dans l'espoir qu'il passe enfin et ne handicape pas toute notre vie. C'est un moment pour comprendre, pour se comprendre, soi-même et notre société.

Si cette justice-là disparaît, la démocratie disparaît aussi. Les plus forts se feront justice.